



# Le développement des marchés de l'électricité et du gaz naturel en Belgique

Année 2011

Communiqué de presse

## Collaboration entre les quatre régulateurs belges de l'énergie

Les quatre régulateurs publient annuellement un aperçu statistique des marchés de l'électricité et du gaz naturel en Belgique. Le but de cette publication demeure inchangé depuis la première publication en avril 2005 : les régulateurs souhaitent suivre le **développement de la concurrence** par le biais d'un document **transparent** commun présentant **des statistiques uniformes et cohérentes** relatives au marché de l'énergie en Belgique et dans les trois Régions.

## Faits marquants de l'année écoulée

Depuis 2007, année de la fusion Suez / Gaz de France, le groupe GDF Suez domine le paysage énergétique belge. En 2011 également, les conséquences de cet événement étaient encore visibles au niveau du développement des marchés de l'électricité et du gaz naturel.

Suite à l'annonce faite par l'entreprise suédoise Vattenfall de son retrait du marché belge de l'énergie en juillet 2011, la reprise des activités de Nuon Belgium, Nuon Wind Belgium et Nuon Power Generation Walloon par ENI, le propriétaire de Distrigaz, a été rendue publique. Grâce à cette reprise, ENI a obtenu l'accès à la fourniture d'électricité et de gaz naturel sur les réseaux de distribution. La fourniture de gaz naturel aux consommateurs résidentiels et aux petites entreprises est entièrement complémentaire aux activités de Distrigaz, qui se concentre sur la fourniture de gaz naturel aux utilisateurs industriels et aux centrales électriques. ENI s'assure en même temps une part de marché limitée dans la fourniture d'électricité et reçoit la possibilité via Nuon Power Generation Walloon de développer des activités en tant que producteur d'électricité. Celle-ci a en effet réalisé les études préparatoires à la construction d'une centrale électrique d'une puissance de 450 MW à Manage. Le 7 décembre 2011, la Commission européenne a donné son approbation à la reprise.

Le 17 mars 2011, Publigaz, qui détient une participation de 89,97% dans Fluxys SA, a annoncé la création de Fluxys G. Toutes les parts détenues par Publigaz dans Fluxys SA ont été concentrées dans la nouvelle entité créée dans le but de jouer un rôle d'envergure, en tant que groupe d'infrastructures de gaz naturel, sur le marché du gaz naturel Europe Nord Ouest. Fluxys G détient la totalité de la participation des communes dans Fluxys SA. Faisant suite à une convention conclue le 28 janvier 2011 avec Publigaz, la Caisse de dépôt et placement du Québec a acquis, le 30 mars 2011, une participation de 10% dans le capital de Fluxys G, via une augmentation de capital à concurrence de € 150 millions. 90% du capital de Fluxys G sont toujours détenus par Publigaz. Le 22 septembre 2011, Publigaz et la Caisse de dépôt et placement du Québec ont annoncé une augmentation de capital de € 300 millions de Fluxys G dans le but de soutenir les projets d'investissements du groupe. Publigaz et la Caisse investissent accessoirement respectivement € 90 millions et € 210 millions, faisant ainsi passer de 10% à 20% l'intérêt de la Caisse dans Fluxys G.

Dans le courant de 2011, Fluxys G a pris des participations dans, entre autres, le nouveau terminal LNG de Dunkerque, et dans des conduites de transport de gaz naturel nouvelles (NEL) ou existantes (TENP, Transitgas) en Allemagne, Suisse et dans l'Interconnector (IUK) qui relie l'Angleterre au continent.

En 2011, Fluxys a instauré avec succès un nouveau modèle de stockage du gaz naturel suite à une adaptation de la loi gaz portant sur l'allocation prioritaire de la capacité de stockage du gaz naturel disponible à Loenhout. L'allocation de capacité de stockage devient dès lors également possible pour les souscriptions à long terme (jusqu'à 10 ans). En outre, de la capacité de stockage a été attribuée pour la première fois à court terme en Belgique via un mécanisme d'enchères. La capacité de stockage tant à long terme qu'à court terme a été souscrite avec succès, permettant, de ce fait, la commercialisation de la totalité de la capacité disponible. En 2011, les préparatifs de l'introduction d'un nouveau modèle pour les services de transport sous la forme d'un système Entry/Exit doté d'une plateforme commerciale virtuelle unique pour la négociation du gaz ont également été entamés. L'introduction est prévue pour 2012.

La composition du parc de production belge raccordé au réseau d'Elia a été modifiée à plusieurs reprises en 2011: 365 MW en capacité de production ont été mis hors service et 423 MW en capacité de production supplémentaire ont été mis en service. L'unité TGV de T-Power représentait la mise en service la plus importante. Il faut mentionner par ailleurs que l'unité TGV entièrement construite de

Marcinelle (410 MW) n'est pas encore entrée en service en raison de problèmes liés aux autorisations de raccordement au réseau de Fluxys.

La reprise par BASF Anvers de la part de RWE (50%) dans Zandvliet Power SA, qui exploite une installation de cogénération dotée d'une puissance électrique que 395 MW sur le site de BASF à Anvers constitue un dernier fait important. Les 50% restants de Zandvliet Power SA restent dans les mains d'Electrabel.

## Les marchés belges de l'électricité et du gaz naturel

En 2011, la consommation totale de **gaz naturel**<sup>1</sup> s'élevait à 183,4 TWh, ce qui correspond à une diminution de 14,8 % par rapport à la consommation de 2010 (215,3 TWh). Cette diminution résulte, d'une part, d'une hausse limitée de la consommation des clients industriels (+ 0,2%) et, d'autre part, d'une diminution importante de la consommation des clients finals raccordés aux réseaux de distribution (- 18,5%) et de la consommation pour la production d'électricité (et la production de chaleur) (-19,6%).

En 2011, six entreprises supplémentaires ont entamé des **activités de fourniture** sur le marché de gros pour le gaz naturel, à savoir Air Liquide Technische Gassen BV, Energy Logistics and Services GmbH, Gas Natural Fenosa SAS, Total Gas & Power Ltd. natGas AG et Enovos Luxembourg SA. Par contre, Electricité de France SA, Electrabel SA et RWE Energy Nederland BV, qui étaient encore actifs en 2010, n'ont plus réalisé de fournitures en 2011. De ce fait, un total de 17 entreprises de fourniture étaient actives sur le marché belge en 2011.

Sur le marché de gros, la part de Distrigas, qui demeure le principal fournisseur, a à nouveau fortement diminué en 2011 et s'élève à 45,7 %. Cette diminution représente une chute de -6,4 points de pourcentage. GDF Suez conforte sa position de deuxième plus grand shipper sur le marché (+9,1 points de pourcentage) et obtient 27,4 %. SPE, qui a modifié son nom en EDF Luminus, a enregistré un léger recul (- 0,1%): l'entreprise détient désormais une part de marché de 8,6%. Wingas est le deuxième plus grand perdant après Distrigas (-1,5 points de pourcentage) et voit sa part de marché se situer à 3,5 %. Statoil augmente de 0,3 points de pourcentage pour atteindre 2,0 %. Lampiris parvient presque à doubler sa part de marché à 2,1 %. E.ON Energy Trading, qui est actif depuis 2010, passe de 2,3 % à 3,0 % et devient le cinquième plus grand shipper. RWE Supply & Trading Nederland voit sa part de marché presque tripler à 2,6%. Parmi les nouveaux venus, Air Liquide Technische Gassen BV parvient à obtenir d'un seul coup une part de marché de 2,0 %. Vattenfall Energy Trading Netherlands double sa part de marché à 1,5 %. Parmi les acteurs du marché restants, seul Eneco Energy Trade parvient à obtenir une part de marché de plus de 0,5%, tandis que six entreprises détiennent une part de marché de moins de 0,5%. L'effet de la fusion entre GdF et Suez et les ajustements qui en ont résulté continuent d'influencer les rapports de marché entre les grands acteurs en 2011 également. Ceci s'exprime principalement par la part croissante détenue par GDF Suez dans le marché du transport du gaz naturel, au détriment de Distrigaz.

Pour le marché des clients sur le réseau de transport, la part de marché du top 3 (ENI Distrigaz, GDF Suez et EDF Luminus) représente toujours 81,7%. Par ailleurs, il s'agit en l'occurrence des incumbents du marché du gaz et de l'électricité.

Le constat selon lequel le commerce OTC sur le hub de Zeebruges constitue l'élément central du commerce en Belgique demeure d'actualité en 2011 également. Le volume négocié total sur ce hub continue d'augmenter légèrement en 2011 (+5% comparé à 2010 soit 765 TWh) et englobe plus de 4 fois la consommation totale sur le marché belge du gaz naturel. Toutefois, l'évolution européenne qui tire son origine du 3e paquet législatif de 2009, mais qui se trouve également renforcée par le Règlement (EU) N° 1227/2011 du 25 octobre 2011 relatif à l'intégrité et à la transparence du marché de gros européen pour l'énergie (REMIT), annonce de profonds changements. Le premier va donner lieu à l'introduction d'une plate-forme commerciale virtuelle sur le réseau de transport de gaz naturel belge (plate-forme d'équilibrage belge). Le deuxième instaure un contrôle réglementaire strict de l'ensemble des échanges, dans lequel la CREG se trouve impliquée également, en tant que régulateur national.

<sup>1</sup> Il convient de signaler à ce sujet que l'évaluation repose sur des chiffres liés aux activités de shipping sur le réseau de transport, tels qu'ils ont été communiqués par le gestionnaire du réseau de transport.

L'exécution correcte des règles européennes précitées va créer un cadre meilleur et plus large pour le marché de gros pour le gaz naturel, au sein duquel le commerce belge devrait également pouvoir continuer à se manifester. Le marché de gros sur lequel se négocie le gaz entre producteurs, négociants et clients de gros, est déterminant pour les prix qui seront finalement payés par les consommateurs. .

A la fin de 2011, Electrabel possédait encore une part de marché importante (70 %) de la capacité de production totale pour **l'électricité**, bien qu'elle ait vu diminuer sa part de marché au cours des années précédentes. Le deuxième acteur le plus important est EDF Luminus, qui détient une part de marché de 14 % dans la capacité de production. Le troisième acteur par ordre d'importance en Belgique est la société allemande E.ON, qui a acquis 9 % de la capacité de production via un swap avec Electrabel début novembre 2009. Le quatrième acteur est un nouveau venu : la TGV de T-Power a été mise en service à la mi-2011. Avec ses 422 MW, cet acteur détient une part de 3 % sur le marché belge de la production. Le HHI, qui est un indice de concentration souvent utilisé, a diminué en 2011 mais reste élevé avec une valeur de 5160. A titre de comparaison, un marché est considéré comme étant très concentré lorsque le HHI est supérieur ou égal à 2000.

Le 9 novembre 2010, le marché trilatéral à court terme (France, Belgique, Pays-Bas) a été couplé au marché de l'électricité allemand. Ce couplage, appelé le couplage CWE, a été couplé simultanément au marché scandinave par le biais d'une autre méthode. L'on pourrait s'attendre à ce que les prix convergent grâce au couplage de marché. Ceci n'est pas encore toujours perceptible dans la pratique. En 2011 c'était le cas dans une certaine mesure avec une convergence de prix pendant 65% du temps dans la région CWE. En avril et mai par contre, et particulièrement pendant l'été de 2011 les prix étaient plus élevés aux Pays-Bas et en Allemagne qu'en France et en Belgique d'environ 10 €/MWh. Cela s'explique peut-être par la décision allemande de mars 2011 de fermer environ un tiers des installations nucléaires. Le couplage de marché a fait grimper les prix à l'avenant aux Pays-Bas. Les prix de gros sur le marché à court terme ont suivi une tendance à la hausse par rapport à 2009 et 2010. Ainsi, le prix annuel moyen sur Belpex s'élevait à 49,5 euros/MWh en 2011 contre 46,3 euros/MWh en 2010 et 39,4 euros/MWh en 2009.

Après une année 2010 durant laquelle la Belgique n'a importé que très peu d'électricité, les importations ont à nouveau augmenté en 2011. En 2011, les importations physiques nettes s'élevaient à environ 2,62 TWh, alors que les importations nettes n'étaient que de 0,55 TWh en 2010. Les importations physiques brutes s'élevaient à 13,3 TWh environ en 2011 alors qu'en 2010, elles étaient de 12,4 TWh et les exportations physiques brutes s'élevaient à 10,7 TWh environ, pour 11,8 TWh en 2011.

Il y a lieu de signaler par ailleurs que 20 sociétés étaient titulaires d'une autorisation fédérale de **fourniture d'électricité** (état au 31 décembre 2011), alors que le nombre de titulaires d'une autorisation pour le **gaz naturel** s'élevait à 35.

## Les marchés régionaux de l'électricité et du gaz naturel

### Volumes

Dans le courant de 2011, 37,7 TWh d'électricité ont été transportées via le réseau de distribution flamand. Cela représente 4% de moins qu'en 2010. Avec quelque 715 MW de puissance installée pour lesquels des certificats verts sont octroyés, une part sans cesse croissante de la production d'énergie provient de sources renouvelables. Cette énergie est partiellement consommée sur place, ce qui produit un effet à la baisse sur le volume transporté. La forte hausse des prix début 2011, résultant du soutien accordé à l'énergie renouvelable intégré dans les tarifs du réseau de distribution et l'accent mis en Flandre sur l'utilisation rationnelle de l'énergie jouent, tout comme la situation économique difficile, un rôle dans cette tendance à la baisse.

On observe la même tendance en région wallonne ; par rapport à l'exercice précédent, la consommation totale en 2011 a diminué de près de 3 % pour se stabiliser juste sous la barre des 24 TWh ; si les énergies prélevées par les grands clients industriels sont restées stables, la consommation des autres clients professionnels s'est tassée de 5 % et celle des clients résidentiels de près de 7 % ; un hiver clément et le nombre accru d'unités de production décentralisée en sont les causes principales.

Avec une consommation annuelle totale de 6 TWh, la région bruxelloise confirme la stabilité de sa consommation. Comme en 2010, les clients résidentiels représentent 24% de cette consommation globale, les 4,6TWh restant étant destinés à la fourniture de la clientèle professionnelle.

L'ensemble de l'année 2011 a été nettement plus douce qu'en 2010. En 2011, le nombre de degrés-jours, qui fournissent une image des besoins en chauffage, s'élevait à 1928, soit 28,7% de moins qu'en 2010.<sup>2</sup> C'est d'ailleurs l'année la moins froide depuis 50 ans !

Pour le gaz naturel, la diminution de volume est donc encore plus nette. Alors qu'en 2010, 67,7 TWh étaient encore transportées via le réseau de distribution flamand, ce chiffre a reculé de 17% à 55,9 TWh en 2011. De ce fait, et en dépit de la hausse du nombre de ménages ayant opté pour le chauffage au gaz naturel (52.000 en 2011), la consommation totale dans ce segment de marché a diminué.

En Région wallonne, la consommation sur les réseaux de distribution a diminué de 19% pour s'établir à 17,65 TWh.

En région bruxelloise, on constate également une diminution de l'ordre de 20% de la consommation globale de gaz naturel avec 8,8 TWh fournis. La clientèle résidentielle bruxelloise représente 46,8% de ce volume.

### Fonctionnement du marché: parts, HHI et activité de switch

Certains indicateurs, qui suivent le fonctionnement du marché libéralisé de l'énergie flamand, indiquent une évolution plus que positive en 2011. Le degré de switch pour l'électricité, qui indique la mesure dans laquelle les clients changent de fournisseur, était, avec ses 8%, supérieur de quelque 22% à celui de 2010. Le gaz a fait encore mieux en passant à 9,22%, soit une augmentation de 31%.

Ce degré élevé d'activité sur les marchés flamand et wallon a été généré par la part croissante d'acteurs dans le domaine de l'énergie et par l'offre croissante. La diversification devient de plus en plus évidente; celle-ci peut être présente au niveau des services proposés et de la fourniture de service (call center, service clientèle, possibilités de renonciation supportées par le fournisseur,...), de la vente couplée (contrats d'entretien, installation de panneaux solaires, réductions pour ceux qui concluent à la fois un contrat gaz et électricité,...), des formules de prix novatrices (formules avec clicks, utilisation de paramètres boursiers,...) ou de l'origine de l'électricité fournie (électricité verte en Belgique). La manière dont les canaux de vente sont utilisés (achats groupés, agents,...) et les campagnes de marketing actives utilisées jouent un rôle également. Tout ceci donne lieu à une implication accrue du client sur le marché de l'énergie.

<sup>2</sup> Source Synergrid

Le résultat de cette évolution se reflète également dans les indices de concentration du marché. Le HHI pour l'électricité et le gaz (nombre de points d'accès) chute à 4200 en Flandre. Alors qu'en 2009, selon cet indice, seuls 2 acteurs étaient présents à part entière sur le marché flamand, ce nombre est déjà passé à 2,4 en 2011. Les trois principaux acteurs possèdent ensemble une part de marché sur la base des volumes fournis (indice C3) qui se situe juste en-deçà des 90% (91% en 2010) pour l'électricité; pour le gaz, cette part est de 82% (86% en 2010). Si les possibilités d'amélioration du fonctionnement du marché sont encore vastes, jamais auparavant, une évolution à ce point positive sur un an de temps n'avait encore été constatée depuis la libéralisation.

Le marché du gaz en Région wallonne affiche également un certain dynamisme avec un degré de concurrence de plus en plus élevé : le HHI y est de 3500 seulement (en nombre de clients), tandis que la part cumulée C3 (en volume) des trois plus grands acteurs est de 83%. Il faut d'ailleurs constater que Lampiris est devenu également le troisième fournisseur en volume, devant Distrigaz ceci sur les réseaux de distribution uniquement. Avec Lampiris, Essent, Octa+ et Eneco, ce sont plus de 80.000 clients qui disposent déjà d'un contrat dont les prix sont indexés sur les marchés du gaz et non plus du pétrole. En outre, il faut également mentionner que Eneco a fait son entrée sur le marché résidentiel, après Octa+ l'an dernier. Ces deux fournisseurs s'ajoutent donc aux 5 « classiques » : ECS, Luminus, Lampiris, Essent, Nuon.

Sur le marché de l'électricité, la tendance des clients résidentiels wallons à faire activement le choix d'un fournisseur ne s'est pas essouffée ; ils sont maintenant 3 sur 4 à en avoir effectué la démarche ; en terme de volumes, la progression la plus importante est enregistrée par Lampiris qui passe de la 7<sup>ème</sup> à la 4<sup>ème</sup> place échangeant son classement avec Essent Belgium ; la position des autres fournisseurs reste inchangée. Au nombre des clients, Lampiris accède même à la plus petite marche du podium. Le taux de switch se stabilise aux environs des 11 % par an; L'indice HHI s'établit dorénavant sous la barre des 3900 alors que l'indice C3 se monte à 88 %.

La concentration du marché bruxellois est relativement plus élevée. L'indice HHI dépasse 7000 tant pour l'électricité que pour la gaz. Les parts de marché cumulées des trois fournisseurs les plus importants sont d'environ 96,6% pour l'électricité et 96,7% pour le gaz.

Une concentration importante des marchés n'implique pas nécessairement un manque de concurrence. En effet, les offres proposées par les fournisseurs actifs en région bruxelloises sont tout à fait concurrentielles.

L'activité sur les marchés reste fort importante à Bruxelles. En 2011, l'activité sur le marché résidentiel était en légère baisse (-2%) par rapport à 2010. Au niveau des différents taux de switch, ceux-ci s'élèvent pour la clientèle résidentielle et en 2011 à 12,1% au niveau des « Customer switch », 2,9% au niveau des « move in » et 4,2% pour les « supplier switch et autres ». Pour la clientèle professionnelle, ces taux étaient respectivement de 58,6%, 6,5% et 18%.

En outre, on constate un nombre élevé de changements de client sur un même point de fourniture. Ceci reflète un taux élevé de déménagement en région bruxelloise.

En région bruxelloise, le fournisseur par défaut alimentait respectivement 31,8% (-5,1%) et 29,7% (-4,7%) des points de fourniture électricité et gaz.

### **Licences de fourniture**

Dans les 3 Régions, les licences de fourniture d'EDF Belgium et RWE Energy Belgium pour l'électricité et le gaz naturel ont été abrogées dans le courant de 2011. Les clientèles concernées ont été transférées respectivement à EDF Luminus et à Essent Belgium.

Nidera Handelscompagnie a quitté le marché flamand de l'électricité. On compte 26 acteurs pour l'électricité en 2011. Delta Energy Belgium, Pfalzwerke et Trianel étaient les seuls à ne pas encore avoir activement fait usage de leur possibilité de fourniture. Elexys, Enovos et Trevion ont entamé, tout



comme Scholt Energy Control België et Electrawinds Distributie précédemment, leurs activités de fourniture en Flandre.

Energy Logistics and Services, natGAS Aktiengesellschaft, Statoil et Enovos étaient toutes actives sur le marché flamand du gaz début 2012. Au total, 21 personnes morales sont titulaires d'autorisations ou ont exprimé leur souhait d'effectuer des fournitures en Flandre avec une autorisation obtenue pour le gaz naturel dans un autre Etat membre ou dans une autre Région. E.ON Belgium, E.ON Ruhrgas, Elegant et Electrabel ne sont pas encore actives sur le segment du réseau de distribution de gaz naturel.

Le marché wallon de l'électricité a vu la liste des titulaires de licence s'étoffer de 5 nouveaux acteurs : ArcelorMittal Energy, EGL France & Benelux, Enovos Luxembourg, Pfalzwerke Aktiengesellschaft et Scholt Energy Control België. On compte donc maintenant 23 fournisseurs même si 5 n'ont pas été actifs en 2011. Pour le gaz, Enovos Luxembourg SA, ExxonMobil Gas Marketing Europe Ltd, NatGAS AG et Statoil ASA se sont vu octroyer une licence en 2011, ce qui porte le nombre total à 19.

En Région de Bruxelles-Capitale, 17 sociétés sont titulaires de licence de fourniture en électricité au 31 décembre 2011. Le gouvernement bruxellois a accordé, sur base d'avis positif de Brugel, une autorisation de fourniture à 3 nouveaux acteurs : Elexys Sa, Groene Energie Administratie (Greenchoice) et Scholt Energy Control België. Onze fournisseurs étaient effectivement actifs en 2011. Pour le gaz, les consommateurs bruxellois sont alimentés par 8 fournisseurs actifs sur les 13 titulaires d'une autorisation de fourniture. Une seule licence a été octroyée pour le gaz en 2011.

Tant pour l'électricité que pour le gaz, plusieurs autres demandes d'autorisation de fourniture étaient en cours d'analyse à la fin 2011.

Pour plus d'informations à propos de ce communiqué de presse:

CREG: Laurent Jacquet, Porte-parole  
+32 (0)2.289.76.90  
laurent.jacquet@creg.be

VREG: André Pictoel, administrateur délégué  
+32 (0)2.553.13.79  
andre.pictoel@vreg.be

CWaPE: Francis Ghigny, Président  
+32 (0)81.33.08.13  
f.ghigny@cwape.be

BRUGEL: Pascal Misselyn, Administrateur, coordinateur  
+32 (0)2.563.02.02  
pmisselyn@brugel.be



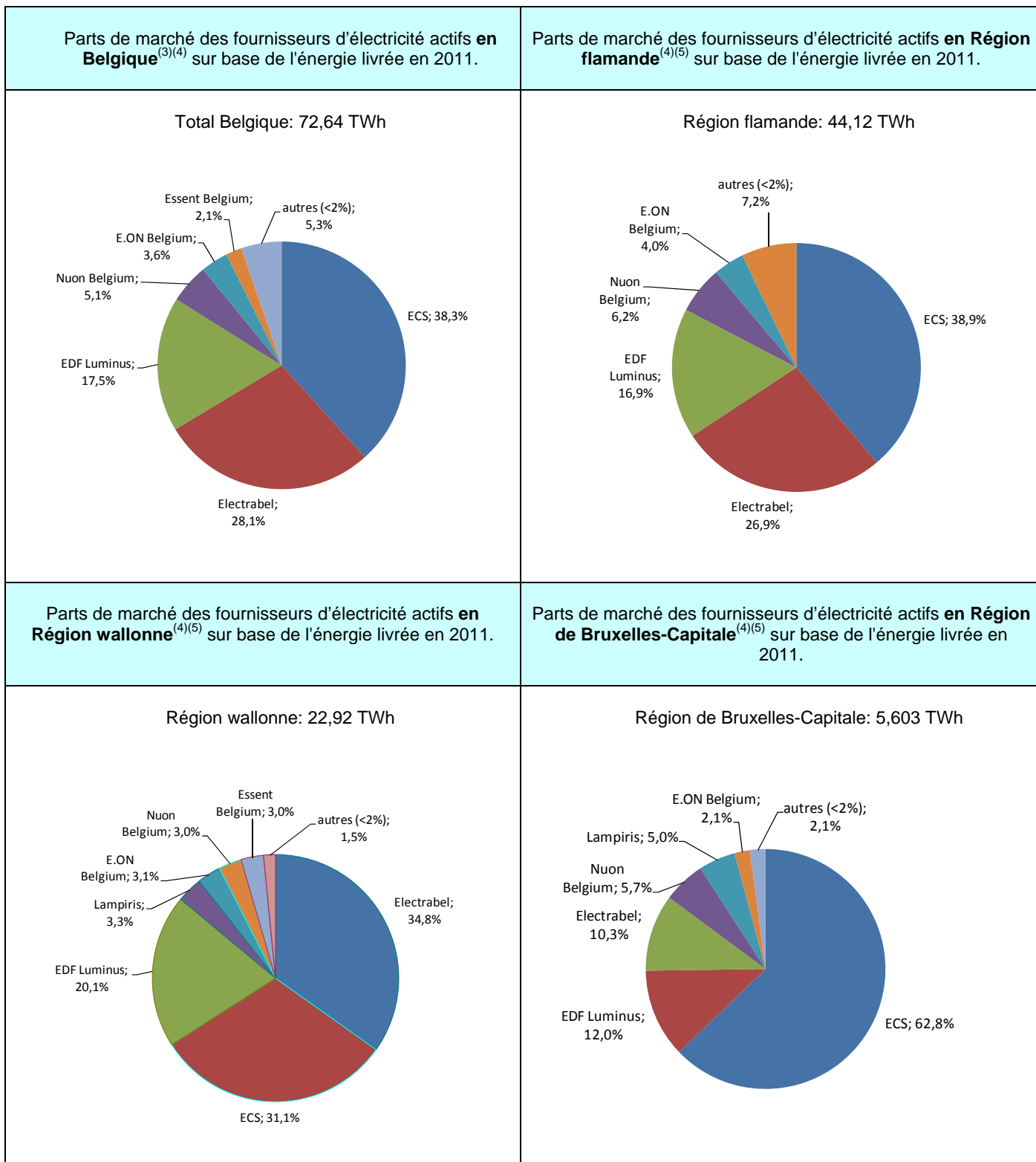
# Le développement des marchés de l'électricité et du gaz naturel en Belgique

Année 2011

Statistiques de marché



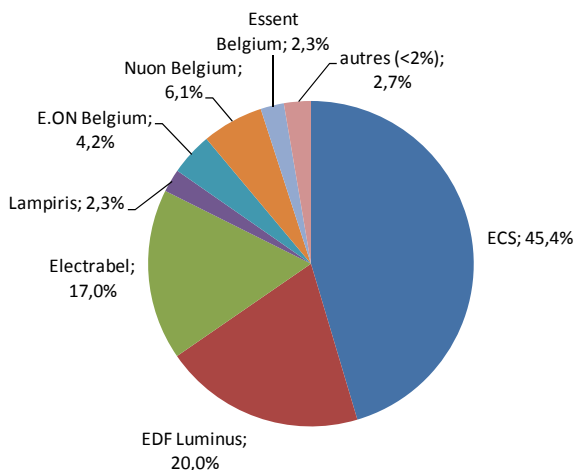
### I. PARTS DE MARCHÉ DES FOURNISSEURS D'ÉLECTRICITÉ ACTIFS SUR BASE DE L'ÉNERGIE LIVRÉE <sup>(1)(2)</sup>



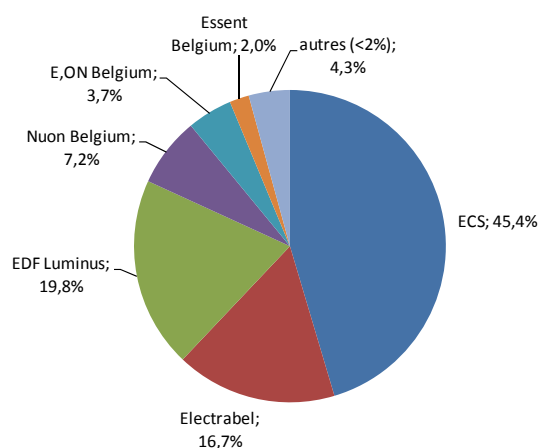
Parts de marché des fournisseurs d'électricité actifs **sur le réseau de distribution** sur base de l'énergie livrée en 2011.

Parts de marché des fournisseurs d'électricité actifs **sur les réseaux de distribution en Région flamande<sup>(7)</sup>** sur base de l'énergie livrée en 2011.

Belgique – Réseaux de distribution et de transport local/régional: 61,22 TWh



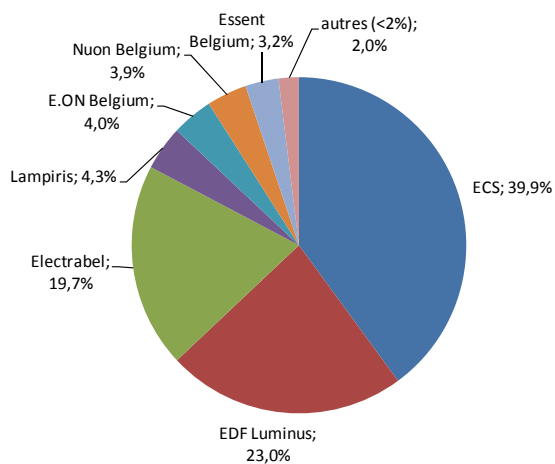
Région flamande - réseaux de distribution : 37,77 TWh



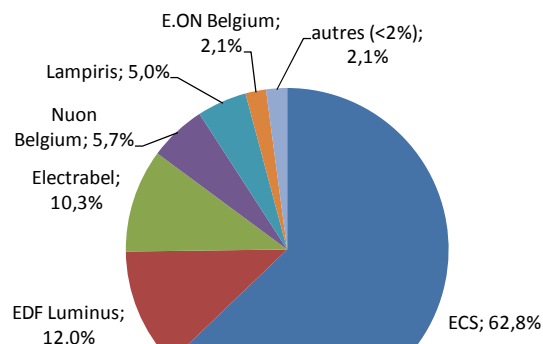
Parts de marché des fournisseurs d'électricité actifs **sur les réseaux de distribution et de transport local en Région wallonne<sup>(7)</sup>** sur base de l'énergie livrée en 2011.

Parts de marché des fournisseurs d'électricité actifs **sur les réseaux de distribution et de transport régional en Région de Bruxelles-Capitale<sup>(7)</sup>** sur base de l'énergie livrée en 2011.

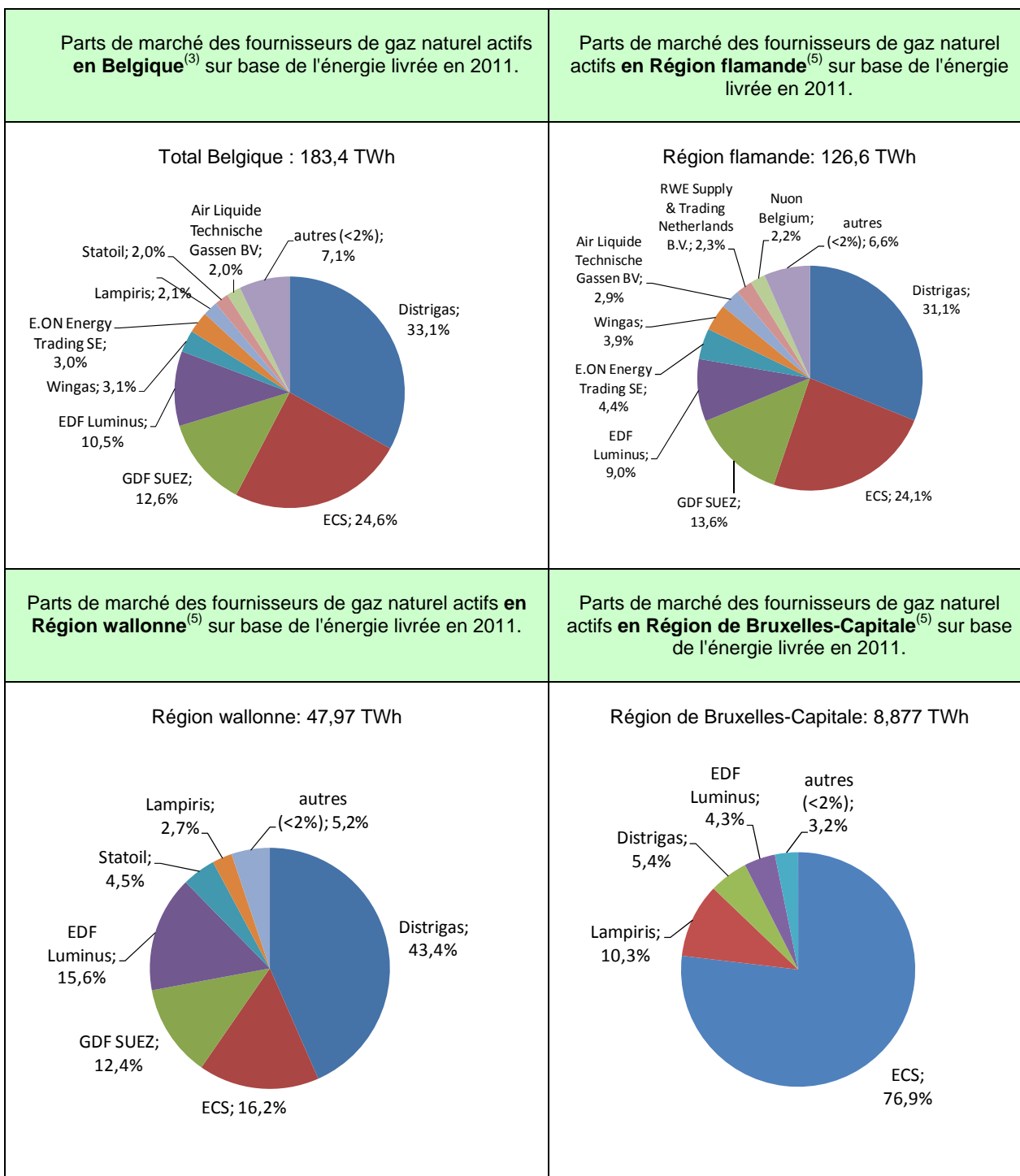
Région wallonne - réseaux de distribution et de transport local: 17,84 TWh

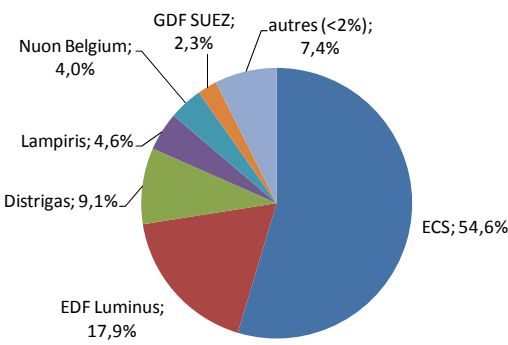
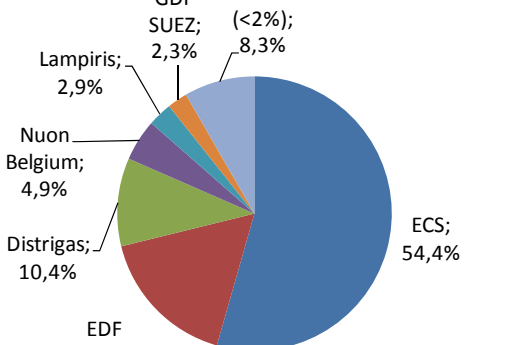
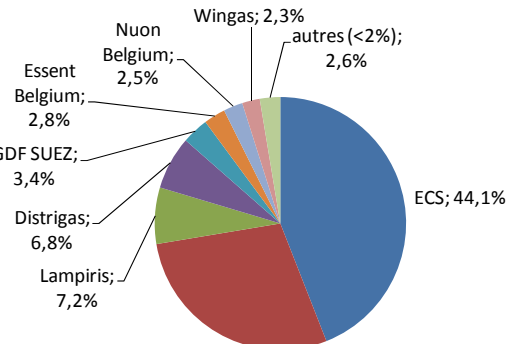
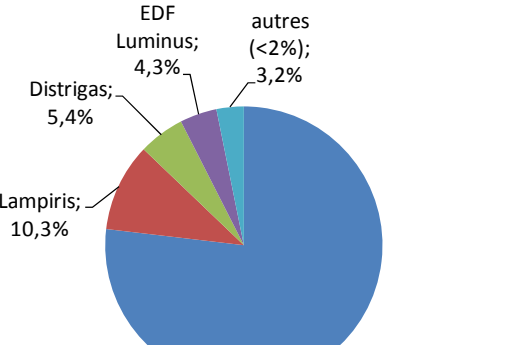


Région de Bruxelles-Capitale - réseaux de distribution et de transport régional: 5,603 TWh



## II. PARTS DE MARCHÉ DES FOURNISSEURS DE GAZ NATUREL ACTIFS SUR BASE DE L'ÉNERGIE LIVRÉE <sup>(1)(2)</sup>



Parts de marché des fournisseurs de gaz naturel actifs sur le réseau de distribution sur base de l'énergie livrée en 2011.	Parts de marché des fournisseurs de gaz naturel actifs sur les réseaux de distribution en Région flamande <sup>(7)</sup> sur base de l'énergie livrée en 2011.																																
<p>Belgique - réseaux de distribution: 82,48 TWh</p>  <table border="1"> <caption>Belgique - réseaux de distribution: 82,48 TWh</caption> <thead> <tr> <th>Fournisseur</th> <th>Part de marché (%)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>ECS</td><td>54,6%</td></tr> <tr><td>EDF Luminus</td><td>17,9%</td></tr> <tr><td>Distrigas</td><td>9,1%</td></tr> <tr><td>Lampiris</td><td>4,6%</td></tr> <tr><td>Nuon Belgium</td><td>4,0%</td></tr> <tr><td>GDF SUEZ</td><td>2,3%</td></tr> <tr><td>autres (&lt;2%)</td><td>7,4%</td></tr> </tbody> </table>	Fournisseur	Part de marché (%)	ECS	54,6%	EDF Luminus	17,9%	Distrigas	9,1%	Lampiris	4,6%	Nuon Belgium	4,0%	GDF SUEZ	2,3%	autres (<2%)	7,4%	<p>Région flamande - réseaux de distribution: 55,94 TWh</p>  <table border="1"> <caption>Région flamande - réseaux de distribution: 55,94 TWh</caption> <thead> <tr> <th>Fournisseur</th> <th>Part de marché (%)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>ECS</td><td>54,4%</td></tr> <tr><td>EDF Luminus</td><td>16,7%</td></tr> <tr><td>Distrigas</td><td>10,4%</td></tr> <tr><td>Nuon Belgium</td><td>4,9%</td></tr> <tr><td>Lampiris</td><td>2,9%</td></tr> <tr><td>GDF SUEZ</td><td>2,3%</td></tr> <tr><td>autres (&lt;2%)</td><td>8,3%</td></tr> </tbody> </table>	Fournisseur	Part de marché (%)	ECS	54,4%	EDF Luminus	16,7%	Distrigas	10,4%	Nuon Belgium	4,9%	Lampiris	2,9%	GDF SUEZ	2,3%	autres (<2%)	8,3%
Fournisseur	Part de marché (%)																																
ECS	54,6%																																
EDF Luminus	17,9%																																
Distrigas	9,1%																																
Lampiris	4,6%																																
Nuon Belgium	4,0%																																
GDF SUEZ	2,3%																																
autres (<2%)	7,4%																																
Fournisseur	Part de marché (%)																																
ECS	54,4%																																
EDF Luminus	16,7%																																
Distrigas	10,4%																																
Nuon Belgium	4,9%																																
Lampiris	2,9%																																
GDF SUEZ	2,3%																																
autres (<2%)	8,3%																																
<p>Parts de marché des fournisseurs de gaz naturel actifs sur les réseaux de distribution en Région wallonne<sup>(7)</sup> sur base de l'énergie livrée en 2011.</p>	<p>Parts de marché des fournisseurs de gaz naturel actifs sur le réseau de distribution en Région de Bruxelles-Capitale<sup>(7)</sup> sur base de l'énergie livrée en 2011.</p>																																
<p>Région wallonne - réseaux de distribution: 17,66 TWh</p>  <table border="1"> <caption>Région wallonne - réseaux de distribution: 17,66 TWh</caption> <thead> <tr> <th>Fournisseur</th> <th>Part de marché (%)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>ECS</td><td>44,1%</td></tr> <tr><td>EDF Luminus</td><td>28,3%</td></tr> <tr><td>Lampiris</td><td>7,2%</td></tr> <tr><td>Distrigas</td><td>6,8%</td></tr> <tr><td>GDF SUEZ</td><td>3,4%</td></tr> <tr><td>Essent Belgium</td><td>2,8%</td></tr> <tr><td>Nuon Belgium</td><td>2,5%</td></tr> <tr><td>Wingas</td><td>2,3%</td></tr> <tr><td>autres (&lt;2%)</td><td>2,6%</td></tr> </tbody> </table>	Fournisseur	Part de marché (%)	ECS	44,1%	EDF Luminus	28,3%	Lampiris	7,2%	Distrigas	6,8%	GDF SUEZ	3,4%	Essent Belgium	2,8%	Nuon Belgium	2,5%	Wingas	2,3%	autres (<2%)	2,6%	<p>Région de Bruxelles-Capitale - réseau de distribution: 8,877 TWh</p>  <table border="1"> <caption>Région de Bruxelles-Capitale - réseau de distribution: 8,877 TWh</caption> <thead> <tr> <th>Fournisseur</th> <th>Part de marché (%)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>ECS</td><td>76,9%</td></tr> <tr><td>Lampiris</td><td>10,3%</td></tr> <tr><td>Distrigas</td><td>5,4%</td></tr> <tr><td>EDF Luminus</td><td>4,3%</td></tr> <tr><td>autres (&lt;2%)</td><td>3,2%</td></tr> </tbody> </table>	Fournisseur	Part de marché (%)	ECS	76,9%	Lampiris	10,3%	Distrigas	5,4%	EDF Luminus	4,3%	autres (<2%)	3,2%
Fournisseur	Part de marché (%)																																
ECS	44,1%																																
EDF Luminus	28,3%																																
Lampiris	7,2%																																
Distrigas	6,8%																																
GDF SUEZ	3,4%																																
Essent Belgium	2,8%																																
Nuon Belgium	2,5%																																
Wingas	2,3%																																
autres (<2%)	2,6%																																
Fournisseur	Part de marché (%)																																
ECS	76,9%																																
Lampiris	10,3%																																
Distrigas	5,4%																																
EDF Luminus	4,3%																																
autres (<2%)	3,2%																																

### III. PARTS DE MARCHÉ DES FOURNISSEURS D'ÉLECTRICITÉ ACTIFS SUR BASE DU NOMBRE DE POINTS D'ACCÈS <sup>(1)(9)</sup>

Parts de marché des fournisseurs d'électricité actifs <b>en Belgique</b> <sup>(7)</sup> sur base du nombre de points d'accès au 31 décembre 2011.	Parts de marché des fournisseurs d'électricité actifs <b>en Région flamande</b> <sup>(7)</sup> sur base du nombre de points d'accès au 31 décembre 2011.																														
<p>Total Belgique: 5.601.431 points d'accès</p> <table border="1"> <caption>Market Share in Belgium</caption> <thead> <tr> <th>Provider</th> <th>Share (%)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>ECS</td> <td>62,0%</td> </tr> <tr> <td>EDF Luminus</td> <td>20,5%</td> </tr> <tr> <td>Nuon Belgium</td> <td>6,4%</td> </tr> <tr> <td>Lampiris</td> <td>4,2%</td> </tr> <tr> <td>autres (&lt;2%)</td> <td>3,7%</td> </tr> <tr> <td>Essent Belgium</td> <td>3,2%</td> </tr> </tbody> </table>	Provider	Share (%)	ECS	62,0%	EDF Luminus	20,5%	Nuon Belgium	6,4%	Lampiris	4,2%	autres (<2%)	3,7%	Essent Belgium	3,2%	<p>Région flamande: 3.236.971 points d'accès</p> <table border="1"> <caption>Market Share in Flemish Region</caption> <thead> <tr> <th>Provider</th> <th>Share (%)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>ECS</td> <td>60,8%</td> </tr> <tr> <td>EDF Luminus</td> <td>21,0%</td> </tr> <tr> <td>gestionnaires</td> <td>2,8%</td> </tr> <tr> <td>Nuon Belgium</td> <td>8,6%</td> </tr> <tr> <td>autres (&lt;2%)</td> <td>2,0%</td> </tr> <tr> <td>Lampiris</td> <td>2,3%</td> </tr> <tr> <td>Essent Belgium</td> <td>2,6%</td> </tr> </tbody> </table>	Provider	Share (%)	ECS	60,8%	EDF Luminus	21,0%	gestionnaires	2,8%	Nuon Belgium	8,6%	autres (<2%)	2,0%	Lampiris	2,3%	Essent Belgium	2,6%
Provider	Share (%)																														
ECS	62,0%																														
EDF Luminus	20,5%																														
Nuon Belgium	6,4%																														
Lampiris	4,2%																														
autres (<2%)	3,7%																														
Essent Belgium	3,2%																														
Provider	Share (%)																														
ECS	60,8%																														
EDF Luminus	21,0%																														
gestionnaires	2,8%																														
Nuon Belgium	8,6%																														
autres (<2%)	2,0%																														
Lampiris	2,3%																														
Essent Belgium	2,6%																														
<p>Parts de marché des fournisseurs d'électricité actifs <b>en Région wallonne</b><sup>(7)</sup> sur base du nombre de points d'accès au 1<sup>er</sup> décembre 2011.</p>	<p>Parts de marché des fournisseurs d'électricité actifs <b>en Région de Bruxelles-Capitale</b><sup>(7)</sup> sur base du nombre de points d'accès au 31 décembre 2011.</p>																														
<p>Région wallonne: 1.744.091 points d'accès</p> <table border="1"> <caption>Market Share in Walloon Region</caption> <thead> <tr> <th>Provider</th> <th>Share (%)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>ECS</td> <td>55,8%</td> </tr> <tr> <td>EDF Luminus</td> <td>26,2%</td> </tr> <tr> <td>Lampiris</td> <td>6,2%</td> </tr> <tr> <td>autres (&lt;2%)</td> <td>2,5%</td> </tr> <tr> <td>Essent Belgium</td> <td>5,4%</td> </tr> <tr> <td>Nuon Belgium</td> <td>3,9%</td> </tr> </tbody> </table>	Provider	Share (%)	ECS	55,8%	EDF Luminus	26,2%	Lampiris	6,2%	autres (<2%)	2,5%	Essent Belgium	5,4%	Nuon Belgium	3,9%	<p>Région de Bruxelles-Capitale: 620.369 points d'accès</p> <table border="1"> <caption>Market Share in Brussels-Capital Region</caption> <thead> <tr> <th>Provider</th> <th>Share (%)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>ECS</td> <td>86,0%</td> </tr> <tr> <td>Lampiris</td> <td>8,3%</td> </tr> <tr> <td>autres (&lt;2%)</td> <td>1,3%</td> </tr> <tr> <td>EDF Luminus</td> <td>2,1%</td> </tr> <tr> <td>Nuon Belgium</td> <td>2,2%</td> </tr> </tbody> </table>	Provider	Share (%)	ECS	86,0%	Lampiris	8,3%	autres (<2%)	1,3%	EDF Luminus	2,1%	Nuon Belgium	2,2%				
Provider	Share (%)																														
ECS	55,8%																														
EDF Luminus	26,2%																														
Lampiris	6,2%																														
autres (<2%)	2,5%																														
Essent Belgium	5,4%																														
Nuon Belgium	3,9%																														
Provider	Share (%)																														
ECS	86,0%																														
Lampiris	8,3%																														
autres (<2%)	1,3%																														
EDF Luminus	2,1%																														
Nuon Belgium	2,2%																														

**IV. PARTS DE MARCHÉ DES FOURNISSEURS DE GAZ NATUREL ACTIFS SUR BASE DU NOMBRE DE POINTS D'ACCÈS (1)(9)**

Parts de marché des fournisseurs de gaz naturel actifs <b>en Belgique<sup>(7)</sup></b> sur base du nombre de points d'accès au 31 décembre 2011.	Parts de marché des fournisseurs de gaz naturel actifs <b>en Région flamande<sup>(7)</sup></b> sur base du nombre de points d'accès au 31 décembre 2011.																																				
<p>Total Belgique : 2.965.808 points d'accès</p> <table border="1"> <caption>Market Share Data - Belgium</caption> <thead> <tr> <th>Supplier</th> <th>Share (%)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>ECS</td><td>62,1%</td></tr> <tr><td>Luminus</td><td>18,1%</td></tr> <tr><td>EDF</td><td>18,1%</td></tr> <tr><td>Nuon Belgium</td><td>7,0%</td></tr> <tr><td>Lampiris</td><td>6,1%</td></tr> <tr><td>gestionnaires</td><td>3,0%</td></tr> <tr><td>Essent Belgium</td><td>2,8%</td></tr> <tr><td>autres (&lt;2%)</td><td>0,9%</td></tr> </tbody> </table>	Supplier	Share (%)	ECS	62,1%	Luminus	18,1%	EDF	18,1%	Nuon Belgium	7,0%	Lampiris	6,1%	gestionnaires	3,0%	Essent Belgium	2,8%	autres (<2%)	0,9%	<p>Région flamande: 1.896.180 points d'accès</p> <table border="1"> <caption>Market Share Data - Région flamande</caption> <thead> <tr> <th>Supplier</th> <th>Share (%)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>ECS</td><td>60,9%</td></tr> <tr><td>Luminus</td><td>18,0%</td></tr> <tr><td>EDF</td><td>18,0%</td></tr> <tr><td>Nuon Belgium</td><td>8,8%</td></tr> <tr><td>Lampiris</td><td>4,6%</td></tr> <tr><td>gestionnaires</td><td>3,4%</td></tr> <tr><td>Essent Belgium</td><td>2,9%</td></tr> <tr><td>autres (&lt;2%)</td><td>1,3%</td></tr> </tbody> </table>	Supplier	Share (%)	ECS	60,9%	Luminus	18,0%	EDF	18,0%	Nuon Belgium	8,8%	Lampiris	4,6%	gestionnaires	3,4%	Essent Belgium	2,9%	autres (<2%)	1,3%
Supplier	Share (%)																																				
ECS	62,1%																																				
Luminus	18,1%																																				
EDF	18,1%																																				
Nuon Belgium	7,0%																																				
Lampiris	6,1%																																				
gestionnaires	3,0%																																				
Essent Belgium	2,8%																																				
autres (<2%)	0,9%																																				
Supplier	Share (%)																																				
ECS	60,9%																																				
Luminus	18,0%																																				
EDF	18,0%																																				
Nuon Belgium	8,8%																																				
Lampiris	4,6%																																				
gestionnaires	3,4%																																				
Essent Belgium	2,9%																																				
autres (<2%)	1,3%																																				
<p>Parts de marché des fournisseurs de gaz naturel actifs <b>en Région wallonne<sup>(7)</sup></b> sur base du nombre de points d'accès au 1<sup>er</sup> décembre 2011.</p>	<p>Parts de marché des fournisseurs de gaz naturel actifs <b>en Région de Bruxelles-Capitale<sup>(7)</sup></b> sur base du nombre de points d'accès au 31 décembre 2011.</p>																																				
<p>Région wallonne: 650.520 points d'accès</p> <table border="1"> <caption>Market Share Data - Région wallonne</caption> <thead> <tr> <th>Supplier</th> <th>Share (%)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>ECS</td><td>50,6%</td></tr> <tr><td>Luminus</td><td>28,8%</td></tr> <tr><td>EDF</td><td>8,6%</td></tr> <tr><td>Lampiris</td><td>8,6%</td></tr> <tr><td>Nuon Belgium</td><td>4,4%</td></tr> <tr><td>Essent Belgium</td><td>4,0%</td></tr> <tr><td>gestionnaires</td><td>3,3%</td></tr> <tr><td>autres (&lt;2%)</td><td>0,2%</td></tr> </tbody> </table>	Supplier	Share (%)	ECS	50,6%	Luminus	28,8%	EDF	8,6%	Lampiris	8,6%	Nuon Belgium	4,4%	Essent Belgium	4,0%	gestionnaires	3,3%	autres (<2%)	0,2%	<p>Région de Bruxelles-Capitale: 419.108 points d'accès</p> <table border="1"> <caption>Market Share Data - Région de Bruxelles-Capitale</caption> <thead> <tr> <th>Supplier</th> <th>Share (%)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>ECS</td><td>85,5%</td></tr> <tr><td>Lampiris</td><td>9,1%</td></tr> <tr><td>autres (&lt;2%)</td><td>3,1%</td></tr> <tr><td>Nuon Belgium</td><td>2,3%</td></tr> </tbody> </table>	Supplier	Share (%)	ECS	85,5%	Lampiris	9,1%	autres (<2%)	3,1%	Nuon Belgium	2,3%								
Supplier	Share (%)																																				
ECS	50,6%																																				
Luminus	28,8%																																				
EDF	8,6%																																				
Lampiris	8,6%																																				
Nuon Belgium	4,4%																																				
Essent Belgium	4,0%																																				
gestionnaires	3,3%																																				
autres (<2%)	0,2%																																				
Supplier	Share (%)																																				
ECS	85,5%																																				
Lampiris	9,1%																																				
autres (<2%)	3,1%																																				
Nuon Belgium	2,3%																																				

## Liste des détenteurs d'une autorisation ou licence fédérale et/ou régionale de fourniture d'électricité (situation au 31 décembre 2011)<sup>(10)</sup>

	Niveau Fédéral		Région flamande		Région wallonne		Région Bruxelles - Capitale	
	titulaire d'une licence	fourniture effective	titulaire d'une licence	fourniture effective	titulaire d'une licence	fourniture effective	titulaire d'une licence	fourniture effective
Anode BV	✓		✓	✓	✓	✓		
ArcelorMittal Energy S.C.A.	✓				✓			
Belpower International SA			✓	✓	✓	✓	✓	✓
DB Energie			✓	✓				
Delta Energy Belgium NV			✓					
Duferco Energia SRL	✓							
E.ON Belgium SA	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
E.ON Energy Sales GmbH	✓							
E.ON Energy Trading SE	✓		✓	✓				
Ecopower CVBA			✓	✓				
EDF Luminus SA (ex SPE)	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
EGL France & Benelux SA	✓				✓			
Electrabel Customer Solutions (ECS) SA			✓	✓	✓	✓	✓	✓
Electrabel SA	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Electrawinbds distributie NV			✓	✓				
Elegant SPRL			✓	✓				
Elektriciteitsbedrijf Merksplas SPRL			✓	✓				
ELEXYS SA			✓	✓	✓	✓	✓	✓
ENDESA Energía SA			✓	✓	✓	✓	✓	✓
Eneco België BV	✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓
Energie 2030 Agence SA					✓	✓		
Enovos Luxembourg SA (Lux)	✓		✓	✓	✓	✓		
Essent Belgium SA	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	
Essent Energy Trading BV	✓							
GDF Suez Trading SAS	✓							
Groene Energie Administratie BVBA (Greenchoice)							✓	
INEOS Chlorvinyls Belgium	✓	✓						
Lampiris SA			✓	✓	✓	✓	✓	✓
Nuon Belgium SA	✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓
OCTA+ Energie SA			✓	✓	✓	✓	✓	✓
Pfälzwerke Aktiengesellschaft	✓		✓		✓		✓	
RECYBOIS SA					✓	✓		
Renogen SA					✓			
RWE Energy Belgium SPRL	✓		✓	✓		✓	✓	✓
RWE Supply & Trading GmbH	✓							
Scholt Energy Control België NV			✓	✓	✓		✓	
SEGE SA (Air Liquide)	✓							
Seva SA					✓	✓		
Tessenderlo Chemie	✓	✓						
Total Gas & Power Ltd	✓							
Trevion NV			✓					
Trianel Energie BV			✓				✓	
VERDESIS					✓	✓		
Wase Wind CVBA			✓	✓				

## Liste des détenteurs d'une autorisation ou licence fédérale et/ou régionale de fourniture gaz naturel (situation au 31 décembre 2011)<sup>(10)</sup>

	Niveau Fédéral		Région flamande		Région wallonne		Région Bruxelles - Capitale	
	titulaire d'une licence	fourniture effective	titulaire d'une licence	fourniture effective	titulaire d'une licence	fourniture effective	titulaire d'une licence	fourniture effective
Air Liquide Technische Gassen BV	✓	✓		✓				
Bioénergie Libramont					✓			
ConocoPhillips (UK) Ltd	✓							
DELTA Energy BV	✓							
Distrigaz SA	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Dong Energy Sales BV			✓	✓				
E.ON Belgium SA	✓	✓	✓	✓				
E.ON Energy Trading SE	✓	✓		✓				
E.ON Ruhrgas AG	✓		✓		✓	✓		
EDF Belgium SA							✓	
EDF Luminus SA (Ex SPE)	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Electrabel Customer Solutions SA	✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓
Electrabel SA	✓		✓		✓		✓	
Elegant SPRL			✓					
Elektriteitsbedrijf Merksplas SPRL			✓	✓				
Eneco België BV	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
ENEL Trade SpA	✓							
Energy Logistics and Services GmbH	✓	✓	✓	✓				
ENI Trading & Shipping SpA	✓							
Enovos Luxembourg SA	✓	✓	✓		✓	✓		
Essent Belgium SA	✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓
European Energy Pooling bvba	✓							
ExxonMobil Gas Marketing Europe Ltd	✓				✓			
Gas Natural Fenosa SAS	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	
Gazprom Marketing & Trading Ltd	✓				✓			
GDF SUEZ SA	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	
GDF Suez Trading SAS	✓							
Groene Energie Administratie BVBA (Greenchoice)							✓	
Lampiris SA	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
natGAS Aktiengesellschaft	✓	✓	✓		✓			
Nuon Belgium SA	✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓
OCTA+ Energie N.V.			✓	✓	✓	✓	✓	✓
Progress Energy Services bvba	✓							
RWE Energy Belgium SPRL	✓		✓	✓				
RWE Supply & Trading GmbH	✓							
RWE Supply & Trading Netherlands BV	✓	✓		✓				
SEGE SA	✓							
Statoil ASA	✓	✓	✓	✓	✓	✓		
Total Gas & Power Ltd	✓	✓		✓				
Vattenfall Energy Trading Netherlands NV	✓	✓	✓	✓				
Wingas GmbH & Co. KG	✓	✓	✓	✓	✓	✓		



- (1) Les fournisseurs actifs en 2011 sont les fournisseurs qui ont effectivement livré de l'énergie en 2011. Ceci exclut par exemple les fournisseurs qui ont conclu en 2011 des contrats de livraison qui entrent en vigueur en 2012.
- (2) Les parts de marché sont calculées sur base des quantités d'énergie (en TWh) fournies par chaque fournisseur et par les gestionnaires de réseau entre le 1 janvier 2011 et le 31 décembre 2011 aux clients finals. Ces données peuvent légèrement différer des données communiquées par les gestionnaires de réseaux. Certaines données sont encore sujettes à validation à cause de l'application de différentes méthodes d'allocation par les différents gestionnaires de réseau.
- (3) Ce graphique reprend, de façon agrégée, les données concernant les trois régions, chaque région intégrant déjà sa quotité propre relative au réseau de transport.
- (4) Ces chiffres sont indépendants des énergies injectées par des unités de production locale sur les réseaux.
- (5) Ce graphique reprend, de façon agrégée, les données concernant la livraison aux clients raccordés tant aux réseaux de distribution qu'aux réseaux de transport y compris la fourniture de gaz naturel aux centrales électriques.
- (6) Les fournisseurs actifs sur le réseau de transport sont les fournisseurs des clients 'directs' raccordés au réseau haute tension d'Elia (tension supérieure à 70 kV).
- (7) Ce graphique reprend uniquement les données concernant la livraison aux clients raccordés aux réseaux de distribution (et, en électricité, aux réseaux de transport local).
- (8) Les fournisseurs actifs sur le réseau de transport sont les fournisseurs des clients 'directs' raccordés au réseau de Fluxys.
- (9) Les parts de marché sont calculées sur base du nombre de points d'accès (codes EAN).
- (10) Pour une liste mise à jour des détenteurs d'une autorisation de fourniture, le lecteur est prié de bien vouloir consulter les sites Internet des différents régulateurs.

*Ce rapport est basé sur des données transmises par les différents fournisseurs et gestionnaires de réseau. La CREG, la VREG, la CWaPE et BRUGEL ne peuvent en aucun cas être tenus responsables de l'exactitude des données publiées dans ce rapport. La présentation des données ne porte pas préjudice à la répartition des compétences, ni aux droits et obligations, des autorités fédérale et régionales.*